

L'économie algérienne, une dépendance alimentaire chronique The Algerian economy, a chronic food dependence

AGHARMIOU Naïma¹, HAMMOUTENE Ourdia ²

¹ Maître de conférences classe A à la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion (UMMTO), naima.rahmoun@ummto.dz

² Maître de conférences classe B à la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion (UMMTO), ourdia.aiche@ummto.dz

Date de réception : 24/11/2021 Date d'acceptation: 09/12/2021 Date de publication : 10/01/2022

Résumé: La question de la sécurité alimentaire en Algérie est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics depuis l'indépendance. Dans les faits, cela s'est traduit par la multiplication des réformes agraires, un arsenal de lois et des efforts d'investissement de l'Etat. L'autogestion des années soixante, la révolution agraire des années 1970, puis les multiples revirements institutionnels ultérieurs traduisent les mutations de l'environnement global de l'économie algérienne. Les deux dernières décennies sont marquées par des plans nationaux de relance dans un contexte d'instabilité institutionnelle, d'hésitations politiques, mais surtout de la pérennité d'un Etat rentier... L'analyse des données des douanes algériennes, de la banque d'Algérie et de l'ONS ainsi que les écrits de spécialistes sur la question montrent la dépendance structurelle de l'extérieur en produits alimentaires. L'approche méthodologique suggérée dans ce papier est à la fois historique et analytique. Ils'agira de revenir sur l'extraversion de l'agriculture pendant l'occupation française puis d'analyser la dépendance structurelle de l'extérieur dès l'indépendance nationale et enfin d'insister sur les impératifs de renouer avec une stratégie globale tenant compte de la donne démographique, de l'économie mondiale et des répercussions des aléas climatiques.

Mots clés : Economie algérienne, Politiques publiques, Dépendance alimentaire, Sécurité alimentaire, Agriculture.

Jel Classification Codes : O13, O24, Q18

Abstract: The issue of foodsecurity in Algeria has been at the heart of the concerns of the public authority since independence. In effect, this has resulted in the proliferation of land reforms, an arsenal of laws and state investment efforts. The self-management of the 1960s, the agrarian revolution of the 1970s, then the many subsequent institutional shifts reflect the changes in the overall environment of the Algerian economy. The last two decades have been

¹ Auteur correspondant: Agharmiou-Rahmoun Naïma, naima.rahmoun@ummto.dz

marked by national recovery plans in a context of institutional instability, political hesitation, but above all the sustainability of a rentier state ... Analysis of data from Algerian customs, the bank of Algeria and the ONS as well as the writings of specialists on the issue show the structural dependence of the outside on food products resulting in a chronic food deficit. The suggested methodological approach is both historical and analytical, it will involve understanding the subordination of the colony to the metropolis during the French occupation and then analyzing the structural dependence on the outside from national independence.

Keywords: Algerian economy, Public policies, Food dependency, Food security, Agriculture

Jel Classification Codes : O13, O24, Q18

1. Introduction:

L'économie algérienne de ce début du 21^{ème} siècle demeure empreinte des séquelles de la période coloniale française. En inversant sa situation d'exportateur net de produits agricoles (dominés par les produits vinicoles) au lendemain de l'indépendance pour en devenir un importateur net, en quelques années seulement, l'Algérie va dangereusement affecter sa sécurité alimentaire. En optant pour une industrialisation lourde orientée vers la valorisation des hydrocarbures, le pays va sacrifier l'agriculture et en faire un parent pauvre de l'ensemble de l'économie. Les multiples réformes ont certes permis au secteur de se relever dans le PIB, mais beaucoup reste à faire pour assurer un avenir soutenable pour une population en forte augmentation, une diminution drastique des terres arables et faire face à un nouveau contexte mondial marqué par le réchauffement climatique.

Ce papier est structuré en trois points. Dans le premier, il s'agira de rappeler que l'agriculture est extravertie sous la domination française et le secteur va être désorganisé au lendemain de l'indépendance. Le deuxième point est centré sur les choix économiques et politiques du pays, sur les hésitations du pouvoir traduites par la multiplicité des réformes qui vont entretenir une dépendance structurelle de l'extérieur. En effet, réexaminer la question de l'agriculture dans l'économie algérienne ne pourra se faire sans une vision globale de la stratégie de développement du pays. Enfin, le dernier point a pour objet d'exposer les principaux défis à relever pour développer un secteur agricole à même d'assurer la sécurité alimentaire.

2. A l'origine de la dépendance alimentaire, des traits atypiques de l'agriculture algérienne

Il n'est sans doute pas exagéré aujourd'hui de lier les problèmes de l'agriculture algérienne à ses pérépéties pendant les périodes coloniales et, plus particulièrement, celle de la colonisation française. Le statut de la terre, devenant par la force des lois coloniales, une propriété des nouveaux venus et le choix des cultures spéculatives comme vecteur de la domination constituent les principaux facteurs de la déstructuration de l'agriculture. La prédilection de

l'Algérie pour le modèle de développement auto centré dès l'accèsion à son indépendance, n'a pas manqué de marquer le secteur.

2.1 Une agriculture extravertie

Le développement de la viticulture en Algérie coloniale s'est accéléré vers la fin du 19^{ème} siècle suite à la crise du phylloxéra qui a touché le vignoble en métropole (Bessaoud, 2012). L'ouest algérien en a constitué l'essentiel des cultures. Un accident de l'histoire devenant « un vecteur de la colonisation économique » qui va bouleverser le monde agricole (Henni, 2018, p53). A la fin du 19^{ème} siècle, les exportations de vin constituent la moitié des exportations de la colonie (Henni, 2018), une situation qui va contribuer à l'émergence d'une économie rentière qui va perdurer après l'indépendance en substituant les hydrocarbures au vin.

La part de l'agriculture dans le PIB régresse après l'indépendance en passant de 22% du PIB en 1963 à 20% en 1965, puis 15,8% en 1966 (Henni, 1991). Cette situation est la résultante de nombreux facteurs ayant d'ailleurs accéléré la dissolution du mode d'organisation mis en œuvre à la hâte (l'autogestion) comme l'intervention de l'Etat, les problèmes d'encadrement, de moyens de production...

2.2 L'agriculture sacrifiée dès les premiers plans de développement de l'Algérie indépendante

Au lendemain de l'indépendance, le choix du modèle de développement planifié et centralement dirigé va marquer le secteur agricole entraînant la régression de la production agricole et celle des terres arables.

2.2.1 Régression de la production agricole

La place de l'agriculture se réduit progressivement durant la décennie 1967-1977 (Nadir, 1982), ce qui se traduit par une réduction de sa contribution dans la production nationale, mais aussi par une baisse du niveau de satisfaction des besoins alimentaires et un déséquilibre de la balance commerciale. Une situation qui s'explique par le choix du modèle de développement basé sur l'industrialisation du pays. Au-delà de cette régression, le plus grave est selon Nadir (1982) dans la quasi-stagnation qui ne pouvait être compensée par les apports de l'industrie et des hydrocarbures quand on considère les besoins alimentaires en augmentation avec un taux d'accroissement démographique de 3.2%.

La part de l'agriculture dans le PIB est divisée par environ deux en dix ans en passant de 13% en 1967 à 7.5% en 1977 (Nadir, 1982). A la croissance démographique que connaissait le pays, s'ajoutent d'autres défis comme la diversification de la ration alimentaire, la hausse des salaires du fait des emplois industriels et l'urbanisation rapide, ... Le gap grandissant entre l'offre et la demande nationale en produits agricoles, a conduit immédiatement aux importations, ce qui renforce la dépendance de l'extérieur. On parle déjà de dépendance alimentaire (Nadir, 1982).

2.2.2 Régression des terres arables

Une SAU de près de 7.5 millions d'hectares dont les trois quarts constituent le secteur traditionnel et le reste au profit du secteur moderne détenu par les colons à travers quelques 200 fermes coloniales. Il s'agit des terres les plus fertiles, les mieux localisées, elles sont déclarées vacantes suite à leur abandon et mises sous l'autogestion. Les nationalisations vont toucher dès 1971 les terres non coloniales. Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, le secteur était relativement prospère, il représentait environ 1/5^{ème} du PIB, employait plus de la moitié de la population active et procurait un tiers des revenus extérieurs grâce à des exportations annuelles régulières (Henni, 199 ; Mouhoubi, 2011). Avec le départ des colons en 1962-1963, la demande est contractée et le secteur est totalement bouleversé.

Dès le premier plan triennal (1967-1969) et la mise en place du processus industriel, des changements structurels s'installent et le secteur agricole connaît de plus en plus de difficultés. D'abord, par la mise en place de l'autogestion, processus de gestion imposé par les exigences de prise en main rapide d'un secteur sensible à la saisonnalité des cultures alors que la demande interne est sans cesse croissante et les habitudes de consommation ne sont pas en reste. Ainsi, on observe en seulement 20 ans (1967 et 1988) une croissance sans précédent de la demande en produits agricoles alors que le secteur ne contribue que marginalement à la production nationale. Or, ce constat n'a pas entraîné une reconsidération du secteur de l'agriculture comme secteur névralgique de toute l'économie. En dépit des efforts d'investissements et des réformes, notamment, des années 80, le secteur demeure le parent pauvre de l'économie.

3. La dépendance structurelle de l'extérieur pour les biens alimentaires comme conséquence des choix des politiques de développement

Après l'autogestion puis la révolution agraire, plusieurs lois sont promulguées pour organiser le secteur de l'agriculture. D'abord, la loi de 1987 met fin au secteur socialiste agricole et vient répondre au nouveau contexte national après la crise du contre choc pétrolier de 1986. L'Etat réintroduit progressivement les mécanismes de marché en fractionnant les grandes exploitations socialistes comme il l'a fait en 1982-1983 pour les grandes entreprises industrielles publiques. Une opération qui n'a pas profité au secteur en entraînant de multiples détournements par des personnes étrangères au monde agricole.

3.1 L'agriculture algérienne à partir de 2000

Les multiples réformes agraires, depuis l'autogestion, n'ont pas empêché la détérioration du secteur agricole qui a fonctionné dans l'ombre des autres secteurs économiques. A la faible contribution à la production nationale, s'ajoutent d'autres facteurs autrement plus aggravants (Barakat, 2004): apport marginal dans les exportations de produits agricoles, faible apport en inputs pour les industries agroalimentaires, un exode rural qui perdure en raison de la disparité des revenus avec les autres secteurs de l'économie, des détournements des terres à vocation agricole pour les besoins de l'urbanisation et de l'édification des infrastructures. En 2000, un

plan national de développement agricole (PNDA) est mis en place comme nouveau dispositif réglementaire afin de donner au secteur un nouveau souffle et permettre l'indépendance alimentaire. Il est élargi deux années plus tard à sa dimension rurale donnant lieu au Plan de Développement Agricole et Rural (PNDAR).

En 2010, une loi² permet un droit de jouissance pour l'exploitation, par des privés, des terres du domaine privé de l'Etat par des concessions de 40 ans. A la même période, une politique de renouveau agricole et rural (PRAR 2010-2014) est mise en œuvre afin d'articuler les enjeux de l'agriculture avec le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et avec le schéma directeur du secteur agricole pour la période 2008-2025. L'objectif étant de soutenir l'agriculture, d'assurer la sécurité des revenus pour les agriculteurs en zones défavorisées par des dispositifs juridiques nouveaux³. La nouvelle politique fait un recentrage sur les filières agricoles stratégiques à encourager telles que les céréales, le lait, les semences, ...

Plus récemment, le plan FELAHA 2014-2020 reconduit l'essentiel des orientations du PRAR et s'appuie sur de nouvelles sources de financements pour le secteur agricole et l'activité agroalimentaire (Bessaoud, 2019). Ce plan offre de multiples avantages aux investisseurs privés par des bonifications diverses (prêts bonifiés, fiscalité avantageuse, soutien aux intrants et matériels) afin de rendre le secteur agricole attractif. Parmi les objectifs ambitieux et futuristes de ce plan, la création de 350 fermes de grande dimension, des modèles d'exploitations intégrées à production intensive accompagnée de toute la logistique nécessaire pour le stockage, la transformation et la valorisation des produits agricoles. Un projet réalisable grâce à la mise en œuvre des concessions de terres encadrées par la loi pouvant porter sur des milliers d'ha.

3.2 Les obstacles majeurs à l'essor de l'agriculture

L'arsenal juridique régissant le secteur agricole n'a pas empêché l'importance de la jachère, estimée aujourd'hui à 3 millions d'hectares. Un problème d'autant plus aggravé par l'empiètement de l'urbanisation sur les terres agricoles. De même, l'absence de titres de propriété ne permet pas l'accès aux financements bancaires et à d'autres types de facilitations pour de nombreux exploitants agricoles.

En outre, le problème de l'eau associé à d'autres conditions liées au changement climatique pèsent lourdement sur le développement de l'agriculture. S'ajoutent à toutes ces difficultés, l'instabilité ayant caractérisé le cadre juridique régissant le secteur agricole a entravé l'agriculture algérienne. En effet, une réforme est à peine mise en œuvre qu'elle est sujette à

²Loi 10-03 du 15 août 2010 portant sur les modalités et conditions d'exploitation des terres du domaine privé de l'Etat

³Le renforcement du cadre légal a été assuré par l'adoption par l'assemblée populaire nationale de deux lois importantes : la loi d'orientation agricole n°08-16 du 3 Aout 2008 ainsi que la loi N° 10 -03 du 18 Aout 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Cette dernière loi ouvrait la voie, d'une part, à la concession des terres aux exploitants privés, et d'autre part, au partenariat public-privé.

de nouvelles orientations (Djenane, 2012). Résultat, en dépit des réformes et des efforts d'investissement, la faiblesse de l'activité agricole apparaît à travers la contribution du secteur à la richesse nationale comme on peut le voir dans le tableau 1, emprunté à Bessaoud (2019).

Tableau N° 1 : Principaux indicateurs du secteur agricole en 2017

Part de l'agriculture dans le PIB (en %)	12,2
Taux de croissance du PIBA (aux prix constants des facteurs, en %)	2,5
Taux de croissance de la production agricole (moyenne 2000-2015, en %)	6,4
Balance commerciale agroalimentaire (10 millions USD courants)	- 8,2
Terres agricoles arables (millions hectares, en 2017)	8, 5
% Terres irriguées du total des terres agricoles	15
Ressources en eau renouvelables intérieures par hab. (m3/hab./an)	600
Population rurale (en millions)	11
Croissance de la population rurale (% annuel)	- 0,3

Source : Cité par Bessaoud, 2019

Selon le rapport de Bessaoud (2019), la part de l'agriculture dans le PIB ne représente que 12, 2% en 2017 pour une population rurale représentant le quart de la population totale. Ala grande disparité des zones irriguées s'ajoutent des obstacles liés à l'encadrement et à la qualification des travailleurs agricoles, souligne le rapport. En dépit des facilitations de paiement, des efforts d'investissement dans l'agriculture et l'hydraulique, la production agricole couvre aujourd'hui à peine de 30% des besoins alimentaires.

4. Les impératifs de renouer avec une stratégie globale tenant compte de la donne démographique, de celle de l'économie mondiale et des répercussions des aléas climatiques sur la sécurité alimentaire

Dès les premières décennies de l'indépendance, on parle déjà de déficit alimentaire en Algérie. Le gap grandissant entre une demande interne en produits alimentaires et une production nationale insuffisante, ne s'est pas atténué avec les choix de la stratégie globale de développement. Bien au contraire, la prédilection pour une industrialisation accélérée non orientée directement vers les productions agroalimentaires allait très vite privilégier les voies de l'importation des produits de première nécessité : céréales, sucres, huiles, lait...

4.1 La dépendance alimentaire de l'Algérie

Si la production agricole assurait 93% des besoins nationaux dans les années 1970, elle n'en assure plus que 30% une dizaine d'années plus tard (Omari et al, 2012). La question de la sécurité alimentaire se pose dès que le recours aux importations des produits alimentaires devient incontournable, voire vitale pour faire face aux besoins sans cesse croissants d'une population en fort accroissement. Le premier indicateur alarmant est sans doute la permanence

d'un le solde négatif de la balance commerciale agricole. Il est de -6 962,82 millions de dollars en 2020, selon les estimations de la direction des douanes.

Les importations de produits agricoles représentent près du quart des importations totales de l'Algérie. Le déficit commercial algérien est particulièrement marqué pour certains produits stratégiques tels que les céréales, le lait et les produits laitiers. Le pays figure parmi les plus importants clients des pays producteurs et un des plus gros importateurs de produits agricoles au monde. En 2020, le ratio de dépendance de l'Algérie aux importations de céréales est de 66,22 % (Direction des douanes, 2020). Le tableau 2 nous donne les produits à l'origine du déficit commercial agricole du fait de leur poids dans les achats du pays à l'extérieur.

Tableau 2 : Les produits à déficit commercial agricole plus élevé en 2020 en Algérie en Millions d'USD.

Produit	Déficit commercial
Les céréales	2487,35
Les produits laitiers	1442,56
Sucres et sucreries	719,57
Résidus et déchets des industries alimentaires	349,60
Tabac et succédanés de tabac fabriqués	336,36

Source : Construit à partir des données du document de la direction des douanes ,2020.

Ces données nous rappellent l'impossible concrétisation des objectifs du PNDA, à savoir l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire à travers la mise en place de meilleures capacités de production (intrants, matériel ...). La crise alimentaire mondiale a révélé l'ampleur de la vulnérabilité de l'Algérie concernant la sécurité alimentaire et l'échec des politiques publiques pour le développement du secteur agricole.

4.2 Les défis du développement du secteur agricole algérien.

Contrairement aux autres secteurs de l'activité économique, l'agriculture est connue pour sa forte vulnérabilité, son exposition aux multiples aléas liés au climat, mais également au problème de gouvernance. Les obstacles au développement de l'agriculture algérienne ont été relevés depuis les premières années de l'indépendance. Les travaux de Bedrani, Nadir, Henni ont à chaque fois souligné la marginalisation du secteur dans les allocations d'investissement. Mais au-delà des moyens matériels, humains et financiers versés dans le secteur, il y a les facteurs liés à la rareté des terres, à la structure des sols et leur caractère agro-pédologique, à la jachère, au problème de mobilisation des eaux et l'irrigation (Bessaoud, 1994).

Dans son rapport sur l'agriculture en Algérie, Bessaoud (2019) souligne plusieurs défis à relever pour que le pays puisse assurer sa sécurité alimentaire :

- **Le défi économique** : améliorer la productivité agricole afin d'assurer les intrants nécessaires à l'industrie agroalimentaire laquelle constitue un vecteur déterminant pour la sécurité alimentaire. Il ne s'agit plus d'une option ni d'un choix, mais d'une nécessité impérieuse au vu de la dégradation de la situation financière du pays ;
- **Le défi lié à la protection des ressources naturelles et au changement climatique** : De récents rapports,⁴ ne manquent pas de souligner que « le pire est à venir » concernant le changement climatique dans le monde. L'Algérie se retrouve plus vulnérable que jamais puisqu'elle souffre particulièrement de la raréfaction de l'eau, de l'avancée du désert, de l'aridité des sols... Protéger les systèmes écologiques et les patrimoines naturels devient un défi capital et impose de nouvelles visions en phase avec les exigences de l'heure ;
- **Le défi social et démographique** : l'évolution de l'indice de dépendance⁵, interpelle sur l'urgence d'une densification du tissu économique et de sa diversification avec une place de choix pour l'agriculture, secteur névralgique pour l'économie nationale.
- **Le défi de la valorisation des compétences** et des métiers liés à l'agriculture.

4.3 Rompre avec la logique mono exportatrice du pays

La structure du commerce extérieur d'un pays est sans doute l'image la plus parlante de la performance de son économie nationale. Illustrés à travers sa balance des paiements, les flux avec l'étranger démontrent la capacité du pays à subvenir à ses besoins, sa capacité de financement de l'économie, mais aussi son degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Pour le cas algérien, le caractère structurel de la dépendance économique de l'extérieur, n'est plus à démontrer. Pour la sécurité alimentaire, la question est si préoccupante qu'elle est au cœur de tous les débats et les différentes équipes dirigeantes en font le crédo de leur discours.

Comme déjà souligné plus haut, la nature du commerce extérieur de l'Algérie a été dictée par la puissance coloniale qui privilégiait l'économie primarisée d'extraction des matières premières et des produits agricoles afin de servir les intérêts de la métropole. Une situation d'économie rentière qui allait perdurer après l'indépendance. Au final, les différentes équipes dirigeantes qui se sont succédé depuis l'accès de l'Algérie à l'indépendance, n'ont fait que reproduire le schéma colonial. Deux éléments caractérisent le commerce extérieur algérien :

4.4 La constance dans les importations des produits alimentaires

En près de soixante années d'indépendance, en dépit des multiples efforts de développement et des sommes colossales investies dans les différents secteurs de l'économie, l'Algérie importe

⁴ Dans un rapport de l'ONU qui sera publié en Février 2022, les experts climat du Giec tirent la sonnette d'alarme sur la détérioration des conditions climatiques au niveau de la planète.

⁵C'est le rapport entre la population non active (0-17 ans et plus de 65 ans) et la population active (18-64 ans)

toujours plus de produits alimentaires pour satisfaire sa demande interne. Une situation observée dès la fin des années 60 comme on peut le voir dans le tableau 3.

Tableau n° 3 : Part en % des produits alimentaires dans les échanges commerciaux de 1967 à 2010

	1967	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
Import.	26	10.95	19.5	19.20	19.65	19.42	25.90	24.18	16.27	13.03
Export.	15.2	19.21	03.6	0.81	0.43	0.36	1.04	0.149	0.152	0.48

Source : Nos calculs à partir des données <https://www.ons.dz/IMG/pdf/CH10>

Ainsi, face aux exportations de produits alimentaires qui s'estompent, on observe une part de plus en plus croissante des importations de ces mêmes produits. L'explication est à rechercher dans la place des hydrocarbures dans les échanges et dans les choix du pays. En 2019, le poste biens alimentaires représentant près d'un cinquième du total des importations du pays est dominé par les produits stratégiques tels que les céréales, la poudre de lait et les sucres⁶.

En 2020, le part des importations des biens alimentaires augmente frôlant les 25 %, comme on peut le voir dans le tableau 4. Le taux de couverture n'étant que de 85.43%. Si le rapport de la direction des douanes souligne une baisse sensible des importations, cela ne diminue pas pour autant de la dangerosité de telles données qui reflètent l'insécurité alimentaire du pays.

Tableau 4 : Evolution des importations par groupes d'utilisation

Groupes d'utilisation	Part en % en 2019	Part en % en 2020
-Biens alimentaires	19,05%	23,45%
-Energie et lubrifiants	3,09%	2,79%
-Produits bruts	4,69%	6,63%
- Demi-produits	24,71%	23,27%
-Biens d'équipements agricoles	1,13%	0,60%
- Biens d'équipements industriels	31,83%	26,55%
-Biens de consommation	15,50%	16,72%
Total	100%	100%

Source : Direction Générale des Douanes « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période : onze mois de 2020 », septembre 2020, P 12.

La banque d'Algérie souligne dans ses multiples rapports que ce phénomène est la conséquence logique de la forte croissance de la consommation. En effet, la population ne croit pas avec le rythme des premières décennies de l'indépendance. Pourtant, des données récentes replacent

⁶https://douane.gov.dz/IMG/pdf/rapport_comext_1er_trimestre_20_vf.pdf

le pays au diapason des pays à démographie galopante. Le tableau 5 nous permet de voir cette progression continuelle alors qu'au niveau mondial, l'heure est à la stagnation.

Tableau N° 5 : Croissance de la population (% annuel)

Années	Algérie	Monde
1961	2.487	1.354
1970	2.827	2.091
1980	3.031	1.749
1990	2.566	1.741
2000	1.358	1.323
2010	1.805	1.205
2018	2.007	1.109

Source : Banque mondiale

Ce boom démographique se traduit par une explosion de la demande des ménages en produits alimentaires. L'enquête de l'ONS de 2011 estime que le nombre de ménages a doublé entre 2000 et 2011, une conséquence des bouleversements des modes de vie, de la mondialisation, et de l'ouverture brusque du pays. En un demi-siècle, la population algérienne a été multipliée par quatre démultipliant la consommation et bouleversant les modes de consommation.

Parallèlement à cette croissance démographique, une économie vulnérable dont le moteur de croissance demeure la dépense publique laquelle est alimentée par les recettes des hydrocarbures⁷. Les années 2000 sont prospères pour une consommation à outrance, la hausse des salaires va tracter la consommation des ménages et inévitablement les importations des produits alimentaires face à une offre rigide.

5. Conclusion

Depuis la libéralisation de l'économie nationale, les importations n'ont cessé d'augmenter et celles des produits alimentaires ne sont pas en reste. En engloutissant pas moins de 40 milliards de dollars US chaque année⁸, ces dépenses constituent un manque à gagner pour l'économie nationale et l'effort de développement du pays.

La forte dépendance des hydrocarbures est malheureusement une constante de l'économie algérienne. L'indépendance politique du pays ne s'accompagne malheureusement pas d'une indépendance économique et se traduit aujourd'hui par une atteinte grave à la sécurité alimentaire, une situation inquiétante à laquelle il faut faire face dans l'immédiat. La diversification de l'économie par une utilisation optimale des ressources, une meilleure orientation des investissements, l'encouragement de l'industrie agroalimentaire sont autant de

⁷<https://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2.htm>

⁸https://www.douane.gov.dz/IMG/pdf/rapport_comext_11_mois_19_vf.pdf

pistes d'actions à explorer. Fondamentalement, tout est lié au climat des affaires et à une volonté politique forte

6. Références bibliographiques

Barakat, S. « Algérie, perspectives 2010 : développement et démocratie », Co- édition ADEM –jeune indépendant, 2004.

Bessaoud, O. « L'agriculture et la paysannerie en Algérie : les grands handicaps », communication au symposium « Etat des savoirs en sciences sociales et humaines », Oran, CRASC, 20-22 Septembre, 2004

Bessaoud, O., « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) », Revue Options Méditerranéennes, N° 8, 1994

Bessaoud, O., « Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie », Projet d'appui à l'initiative ENPARD Méditerranée, Janvier 2019

Direction Générale des Douanes « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période : onze mois de 2020 », septembre 2020

Djenane, A., « La dépendance alimentaire : un essai d'analyse », Revue Confluences Méditerranée, N° 81, Printemps 2012

Henni A., « Economie de l'Algérie coloniale 1830-1954 », Editions Chihab, 2018

Henni, A., « L'économie de l'Algérie indépendante », ENAG Editions, Alger, 1991
MADR, base de données, direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information

Nadir M. T., « L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977 », OPU, 1982

Omari, C., Moisseron, J.Y., Alpha, A., « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires », Revue Tiers Monde, N° 210, Avril-juin, 2012

www.ons.dz ; www.banquemonddiale.com